

# Bryce

---

Durée : 13', pour quintette avec clarinette  
(clarinette et quatuor à cordes).  
Commande de l'ensemble Oxalys, avec le  
soutien du Ministère de la Communauté  
Française, service de la Musique Classique.

---

*Bryce* est un quintette à clarinette (clarinette et quatuor à cordes) en un mouvement. Il tient son nom d'un canyon d'Utah célèbre pour ses forêts d'aiguilles de pierre ocre. Il ne s'agit nullement d'une évocation du site, déjà fournie par Messiaen (*Des canyons aux étoiles*, II.7 : Bryce Canyon et les rochers rouge-orange), avec les ressources méritées d'un ensemble instrumental bien plus vaste, mais la poursuite d'une idée formelle qui ne pouvait, je crois, voir le jour que là : il est de ces lieux où la mesure du temps est si éloignée de ce qui nous anime que tout est subitement en mesure de nous éclairer et de nous mystifier. La musique, comme la poésie peut-être, a le don de consigner ces énigmes. Bryce, c'est ça : le rapport formalisé d'une énigme conceptualisée dans un système qui ne l'abêtit pas a priori, à propos d'une révélation sur la nature ambiguë du rude et du souple – la roche et l'aigle – vécue une fois par un seul être – en l'occurrence, moi – dans un trip contemplatif possible en un seul endroit – ce célèbre canyon. Est-ce là le pouvoir d'évocation ou la voie délirante de l'inspiration ?

Dans cette pièce, j'ai cherché à opérer une lente fusion entre une matière (ou même une gestique) âpre, anguleuse, minérale et un dessin curviligne, versatile, ample et organique. Cette osmose s'effectue par un glissement progressif, aux mécanismes imperceptibles mais aux articulations parfois nettement soulignées, de la matière (en constant recyclage varié) et de son traitement vers une esthétique de plus en plus intégrée. Les différentes étapes de ce processus sont associées à des techniques d'écriture, des textures, des phonies, elles-mêmes engagées dans un flux dynamique et continu qui les confond en les transformant, suivant une structure croisée. En ce sens, la forme, bien qu'extrêmement découpée, fonctionne de manière non cloisonnée. Dans l'ordre : cacophonie I, diaphonie I, monophonie I, diaphonie II, hétérophonie I, homophonie, hétérophonie II, polyphonie, cacophonie II, symphonie I, monophonie II, stéréophonie, symphonie II (euphonie ?).

Mais à mon sens, cela ne serait rien si, à cette logique, n'étaient associées des oppositions et des complémentarités de natures harmonique (bruit - diatonisme - chromatisme - spectralité), mélodique (rythmicité - linéarité) ou timbrale (dissociation - fusion) qui nourrissent cette mécanique initiatique de leur pouvoir d'expression.

Jean-Luc Fafchamps

Cette œuvre a été écrite avec le soutien de la Communauté française -  
Direction générale de la Culture.